



La Banque européenne d'investissement finance le secteur de l'eau et l'adaptation aux changements climatiques

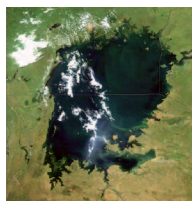
C'est en premier lieu au travers de l'eau que les changements climatiques affectent la société et les écosystèmes. La fréquence accrue de phénomènes climatiques extrêmes a de graves effets néfastes sur la disponibilité et la qualité des ressources en eau douce, ce qui entraîne des catastrophes naturelles liées à l'eau, notamment des sécheresses et des inondations. En tant que premier bailleur de fonds au monde dans le secteur de l'eau à ce jour, la Banque européenne d'investissement (BEI) considère la gestion intégrée des ressources hydriques et l'adaptation aux changements climatiques comme des objectifs stratégiques pour ses futures opérations de prêt.

L'adaptation anticipée et préventive aux conséquences du dérèglement climatique s'avère plus efficace et moins coûteuse que l'action d'urgence, forcée et entreprise à la dernière minute. C'est pourquoi les projets que la Banque finance dans le secteur de l'eau sont destinés à préserver les ressources en eau douce, à promouvoir la gestion durable de l'eau ainsi que la protection des zones marines et côtières et à favoriser d'autres mesures d'adaptation.

La BEI finance des projets d'adaptation dans le secteur de l'eau tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. La majorité des projets d'adaptation en cours qu'elle finance sont situés dans l'UE, mais elle soutient également, en étroite collaboration avec la Commission européenne et d'autres institutions de financement, des projets situés dans les pays émergents et en développement du reste du monde. Le financement par la BEI de projets relatifs à l'eau est subordonné à une évaluation approfondie des aspects sociaux, environnementaux et économiques de ces projets par la Banque. La BEI soutient des projets qui renforcent l'efficacité technique, financière et institutionnelle. Les aménagements financés sont conçus et mis en œuvre en tenant compte

Politiques de l'UE relatives à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques

L'Union européenne soutient la gestion transrégionale et transfrontalière de l'eau au sein de ses États membres. Elle adopte la même approche pour ce qui de l'évaluation des risques et de la gestion des sécheresses et des inondations, ce qui comprend notamment l'établissement de cartes transfrontalières des risques et la mise au point de stratégies d'atténuation. La collaboration avec les parties prenantes au-delà des frontières politiques et administratives constitue un modèle de bonne pratique qui peut également être promu à l'extérieur de l'UE.



Accroître la résistance aux phénomènes climatiques dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement en Afrique orientale

La BEI prépare actuellement un projet régional destiné aux pays du bassin du lac Victoria (Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda), en collaboration avec ONU-HABITAT. L'intégration de stratégies ayant trait à l'eau et à l'assainissement devrait aider à accroître la résistance aux phénomènes climatiques dans cette région sensible et préserver la fonction importante du lac en tant qu'habitat et source d'eau pour l'avenir. La Banque contribue déjà, aux côtés d'autres bailleurs de fonds, au financement de travaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Kampala, la capitale de l'Ouganda, au titre de la Facilité pour la préparation des projets relatifs à l'eau. D'autres investissements sont prévus concernant des projets à Mwanza, en Tanzanie, et à Kisumu, au Kenya.

de mesures d'adaptation convenues, qui feront l'objet d'un suivi par la Banque.

La BEI propose également une assistance

technique à l'appui des projets qui nécessitent un degré de préparation accru ainsi que des capacités humaines renforcées et la

mise en place de cadres de réalisation. Ces activités sont soutenues par des mesures visant à diffuser les bonnes pratiques mises au point dans l'UE, telles que la publication du Guide de la BEI sur la gestion des risques d'inondation¹ en 2007.

D'importants investissements supplémentaires et innovants sont nécessaires pour rendre les économies touchées plus résistantes aux phénomènes climatiques. La priorité doit être donnée aux régions et aux populations les plus vulnérables.

Projets d'adaptation dans le secteur de l'eau susceptibles de bénéficier d'un financement de la BEI :

- programmes de gestion des ressources en eau des bassins hydrographiques ;
- gestion des zones côtières, notamment pour protéger le littoral ;
- protection des ressources en eau, notamment les eaux souterraines ;
- barrages d'approvisionnement en eau potable, d'irrigation et hydroélectriques ;
- irrigation et boisement des bassins hydrographiques, notamment pour protéger de l'érosion ;
- programmes de gestion des risques d'inondation et de sécheresse ;
- augmentation du stockage de l'eau (eau de surface et souterraine), de l'approvisionnement en eau et du traitement de l'eau ;
- mesures de gestion de la demande d'eau et accroissement de l'efficacité des réseaux, y compris la gestion des fuites ;
- programmes de réduction de la pollution des milieux marin et d'eau douce, traitement et réutilisation des eaux usées.



Financement de l'ouvrage de protection contre les inondations de Saint-Petersbourg

Cet ouvrage de 25 km de long, construit à l'embouchure de la Neva, protège la ville de Saint-Petersbourg et ses cinq millions d'habitants. Conçue pour résister à des crues millénaires, cette digue mobile permet de faire face à la menace que représentent les grandes inondations qui touchent la ville depuis sa fondation, mais plus fréquemment au cours des dernières décennies. Avec un coût total supérieur à 500 millions d'EUR, il s'agit d'une des plus grandes infrastructures de protection contre les inondations au monde. La BEI participe au financement de ce projet tout en fournissant des conseils concernant ses aspects techniques, opérationnels et environnementaux.



Prévention des crues en République tchèque

Au cours de la dernière décennie, la République tchèque a été sévèrement touchée par six inondations désastreuses qui ont fait 100 victimes et causé des dommages estimés à 5 milliards d'EUR. La stratégie nationale de prévention des crues portant sur la période 2002-2012 vise à renforcer la protection de plus de 800 000 personnes et des infrastructures clés. La BEI met 360 millions d'EUR à disposition de ce programme, dont le coût total s'élève à 750 millions d'EUR. Elle apporte également de la valeur ajoutée à la stratégie en aidant à la sélection des projets relevant du programme global et en procédant à des audits environnementaux préalables.

¹ Guide de la BEI sur la gestion des risques d'inondation : <http://www.bei.org/projects/publications/eib-flood-risk-management-guide.htm>